

## **Le Conseil d'Etat ira seul à Berne parler des «523»**

**»ASILE - C'est une délégation du Conseil d'Etat qui, dans un premier temps, se rendra à Berne évoquer le dossier des «523» requérants déboutés. Elle rendra ensuite rapport au bureau élargi du Grand Conseil, qui examinera alors les suites à donner.**

La séance tenue hier juste après les débats du Parlement a duré moins d'une heure. Elle a réuni le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud et le bureau élargi du Grand Conseil, soit le bureau avec en plus les chefs des groupes politiques. Son but: l'organisation d'une rencontre avec le conseiller fédéral Christoph Blocher pour régler le dossier des «523».

«Un consensus a facilement été trouvé, explique la présidente Christiane Jaquet-Berger. C'est le Conseil d'Etat qui, dans un premier temps, ira défendre la position du Grand Conseil à Berne. Un compte rendu de la séance nous sera ensuite fait. Puis nous nous rencontrerons à nouveau pour examiner quelles seront les suites à donner au dossier. » Christiane Jaquet-Berger ne veut pas en dire plus afin de «garantir le succès de la démarche».

### **Pas encore de date**

C'est la deuxième fois que le bureau élargi a siégé pour préparer la négociation avec Berne. La semaine dernière, il avait décidé que le voyage de la délégation vaudoise se ferait avant la reprise des débats au Grand Conseil sur les «523». En revanche, la date de la rencontre avec Christoph Blocher n'est pas encore connue. Autre inconnue, celle relative aux membres du gouvernement qui rencontreront le conseiller fédéral. Formellement, une délégation du Conseil d'Etat existe déjà concernant le dossier des «523». Elle se compose de l'UDC Jean-Claude Mermoud, de la socialiste Anne-Catherine Lyon et du libéral Charles-Louis Rochat. Mais il se chuchote que ce dernier pourrait laisser sa place.

Du côté des députés, on confirme qu'un consensus a facilement été trouvé. «Nous avons dit que cette solution nous satisferait», note le socialiste Jean-Michel Favez. Quant à l'UDC Jean-Pierre Grin, il note qu'une «négociation d'Exécutif à Exécutif reste la meilleure solution. Et puis, il ne sert à rien de tirer des plans sur la comète tant qu'on ne connaît pas la position de Berne. »

JEAN-MICHEL JACOT-DESCOMBES